



Répercussions des pénuries de main-d'œuvre sur l'avenir de l'agriculture en Ontario

Prévisions agricoles jusqu'en 2029



Le secteur agricole du Canada affrontera des défis uniques relativement au marché du travail pour les années à venir. Le présent rapport examine l'incidence de ces défis sur la province de l'Ontario d'ici 2029.



Aperçu à l'échelle provinciale

La province de l'Ontario est le plus important employeur agricole au Canada. Elle est confrontée à d'importants défis en matière de main-d'œuvre, qui devraient s'intensifier au cours des dix prochaines années.

Comptant 97 800 travailleurs (y compris les travailleurs indépendants, la main-d'œuvre rémunérée et les travailleurs étrangers) ou 28 % de la main-d'œuvre agricole canadienne en 2017, l'Ontario était le plus important employeur du secteur de l'agriculture du Canada. L'Ontario compte les plus fortes concentrations de travailleurs dans trois des industries agricoles du Canada. La province représente 48 % de la main-d'œuvre du pays dans* l'industrie des serres, des pépinières et de la floriculture, 43 % dans l'industrie des fruits et légumes de grande culture et 25 % dans l'industrie de la volaille et des œufs.

Plus d'un travailleur agricole sur quatre (26 %) est employé dans l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture de la province. Les industries des fruits de champs et légumes et des produits laitiers viennent au deuxième rang des employeurs, chacun comptant pour 10 % des travailleurs de cette province. L'industrie du bœuf emploie 9 % de la main-d'œuvre agricole ontarienne.

L'Ontario est la province qui dépend le plus des travailleurs étrangers pour combler ses besoins en main-d'œuvre agricole. À l'heure actuelle, près d'un travailleur sur trois (30 %) du secteur est un travailleur étranger. Le recours important aux travailleurs étrangers permet au secteur agricole de l'Ontario de combler en partie l'écart important entre les besoins en main-d'œuvre et le bassin de travailleurs canadiens disponibles. En 2017, la province comptait 30 600 emplois agricoles de plus que le nombre de travailleurs canadiens disponibles.

Malgré le recours aux travailleurs étrangers, le secteur agricole de la province n'a pas été en mesure

*Dans les données tirées de l'information sur le marché du travail, le secteur agricole canadien est divisé en 11 domaines de production : 1) apiculture; 2) aquaculture; 3) bœuf; 4) produits laitiers; 5) fruits des champs et légumes; 6) céréales et oléagineux; 7) culture en serre et en pépinière et floriculture; 8) volaille et œufs; 9) mouton et chèvre; 10) porcs; 11) fruits de verger et vigne.

Coup d'œil sur l'industrie agricole de l'Ontario

En 2017 :

- Emploie 97 801 personnes
- 30 % de main-d'œuvre étrangère
- 4 400 emplois non pourvus
- 591 millions de dollars de pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre

En 2029 :

- 112 300 travailleurs nécessaires
- 36 % de la main-d'œuvre partie à la retraite
- 47 300 emplois qui risquent de demeurer non pourvus

de pourvoir 4 400 postes en 2017, un déficit qui a coûté à l'industrie 591 millions de dollars en pertes de ventes.

D'ici 2029, le besoin de main-d'œuvre s'intensifiera et l'offre de main-d'œuvre canadienne diminuera, dans une large mesure en raison du pourcentage élevé de travailleurs qui prendront leur retraite. Cela accentuera la pénurie de main-d'œuvre et empêchera le secteur agricole essentiel de la province d'atteindre son plein potentiel.

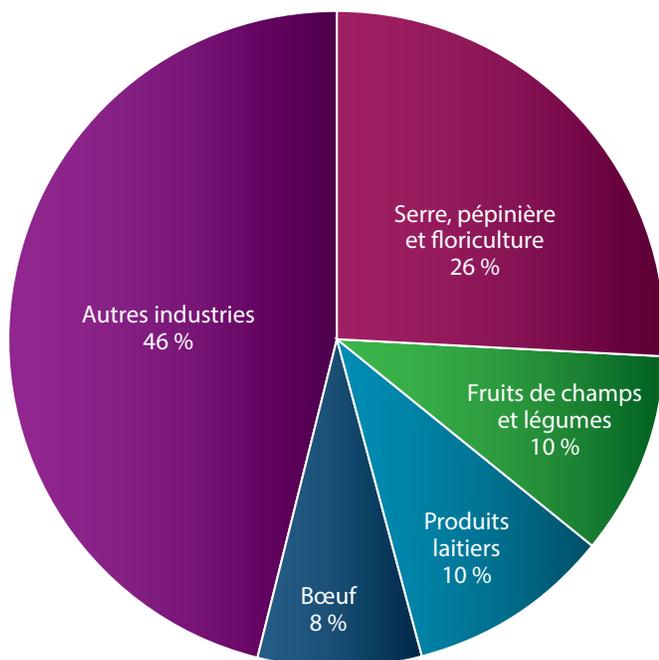


Principales industries agricoles

Avec ses vastes étendues propices à l'élevage du bétail et aux cultures, l'Ontario représente une part considérable de l'emploi agricole du Canada. En 2017, la province employait la plus grande part des travailleurs dans trois des industries agricoles du pays, notamment l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture, l'industrie des fruits de champs et des légumes et l'industrie de la volaille et des œufs. L'Ontario était également le deuxième plus important employeur de l'industrie des produits laitiers, du porc, des moutons et chèvres ainsi que de l'industrie des fruits de verger et vigne au Canada.

Le profil de l'emploi agricole de l'Ontario est plus équilibré entre diverses industries. L'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture est le plus important employeur du secteur agricole de la province, mais l'industrie laitière, l'industrie des fruits de verger et de la vigne, l'industrie bovine et l'industrie des fruits de champs et des légumes sont également des employeurs importants.

Profil de l'emploi agricole en Ontario



Tendances de la production

Les perspectives de production positives pour certaines industries agricoles de l'Ontario contribueront à l'augmentation de la demande de main-d'œuvre dans la province.

Bien que certaines industries aient connu une croissance de la production alors que d'autres subissaient une baisse, dans l'ensemble, la demande de main-d'œuvre agricole de l'Ontario a connu une diminution prononcée ces dix dernières années.

Cependant, pour les dix prochaines années, les perspectives de production sont positives pour les principales industries agricoles de l'Ontario, ce qui accroîtra la demande de main-d'œuvre. D'ici 2029, deux des cinq principaux employeurs agricoles de l'Ontario connaîtront l'une des plus fortes croissances : l'industrie des serres, des pépinières et de la floriculture ainsi que celle des fruits de verger et de vigne verront leur production augmenter en moyenne de 2,3 % et de 2,5 % par année respectivement. Les perspectives de production plus faibles des autres industries et la hausse de la productivité, c'est-à-dire ce que peut produire chaque travailleur, réduiront le nombre global de travailleurs requis, mais le secteur agricole de la province devra tout de même accroître sa main-d'œuvre de 0,8 % par an pour atteindre ses objectifs de production.



Prévisions du marché du travail

La demande de main-d'œuvre croissante et l'offre réduite de travailleurs canadiens accroîtront considérablement la pénurie de main-d'œuvre en Ontario, et l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture sera la plus durement touchée.

La demande de travailleurs agricoles en Ontario devrait augmenter en moyenne de 0,8 % par an pendant la période de prévision, passant de 102 200 travailleurs en 2017 à 112 300 travailleurs en 2029. Ce taux de croissance est le plus élevé de toutes les provinces.

La demande de main-d'œuvre augmentera, mais on prévoit que le nombre de travailleurs canadiens diminuera, puisque 6 600 résidents canadiens de moins seront disponibles pour travailler dans l'industrie agricole de l'Ontario d'ici 2029. Ainsi, le nombre d'emplois ne pouvant être pourvus par l'offre de main-d'œuvre canadienne augmentera de 3,7 % par an, passant de 30 600 à 47 300 au cours de la prochaine décennie. Ce chiffre représente 42 % de la main-d'œuvre totale requise pour soutenir l'industrie.

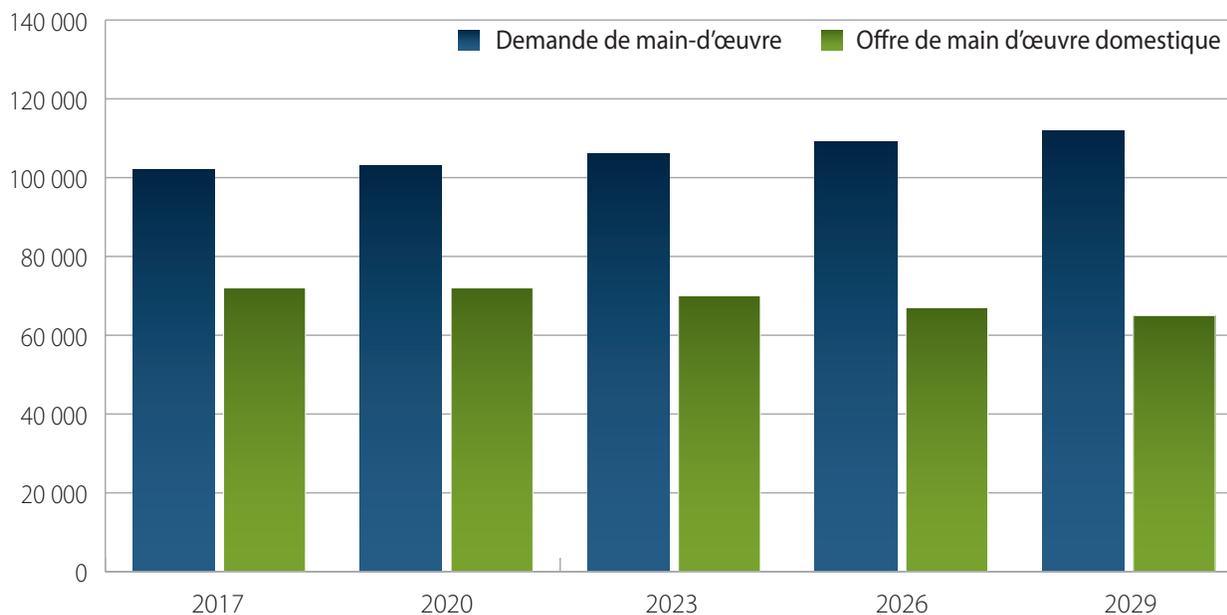
POINTS SAILLANTS DE LA RECHERCHE

- **46 %** des agriculteurs de l'Ontario n'ont pas été en mesure de trouver tous les travailleurs dont ils avaient besoin en 2017, comparativement à 47 % pour l'ensemble du Canada.
- **40 %** des agriculteurs de l'Ontario s'attendent à ce que l'emploi dans leur exploitation augmente au cours des cinq prochaines années, tandis que seuls 16 % prévoient une baisse.

Autrement dit, d'ici douze ans, près de deux emplois agricoles sur cinq dans cette province demeureront non pourvus, à moins qu'il soit possible de trouver d'autres travailleurs canadiens ou étrangers.

L'industrie des cultures de serre, des pépinières et de la floriculture devrait être la plus durement touchée par les pénuries de main-d'œuvre, avec 18 000 emplois risquant de demeurer non pourvus. Quelque 8 500 emplois risquent de demeurer non pourvus dans l'industrie des fruits de champs et des légumes, 6 400 emplois dans l'industrie des fruits de verger et de la vigne, et 14 400 emplois dans le reste des industries agricoles.

Le déficit de travailleurs s'accroît dans l'industrie agricole de l'Ontario



Travailleurs étrangers

Le secteur agricole de l'Ontario présente la plus forte dépendance à l'égard des travailleurs étrangers de toutes les provinces.

En 2017, le secteur agricole de l'Ontario employait 29 300 travailleurs étrangers, soit 30 % de la main-d'œuvre agricole de la province. Il s'agit de la part la plus élevée de toutes les provinces du Canada. La dépendance de l'Ontario à l'égard des travailleurs étrangers est supérieure à celle de toutes les autres provinces, y compris la Nouvelle-Écosse, à 29 %, et la Colombie-Britannique, à 23 %. Elle représente également presque le double de la moyenne de 17 % de l'ensemble des provinces.

La grande proportion de travailleurs étrangers découle de l'importance de l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture, de l'industrie des fruits de verger et de la vigne et de l'industrie des fruits de champs et des légumes en Ontario. Ces industries sont très exigeantes en main-d'œuvre, particulièrement à la haute saison, car de nombreux produits doivent être cueillis et emballés à la main. Ensemble, ces industries emploient 86 % des travailleurs étrangers dans le secteur agricole de la province, l'industrie de la culture en serre et en pépinière et de la floriculture représentant à elle seule 46 %.



Tendances démographiques

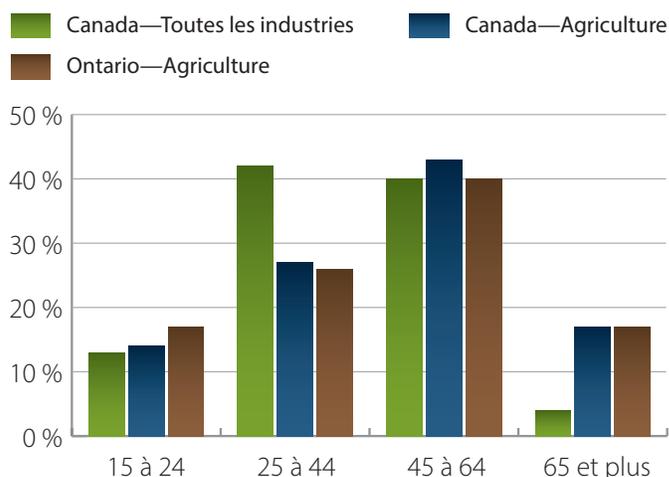
Le vieillissement de la main-d'œuvre agricole de l'Ontario réduira le nombre de travailleurs disponibles au cours des dix prochaines années.

Bien que l'Ontario profite de taux d'immigration interprovinciale et internationale supérieure à la moyenne, ces facteurs ne pourront compenser le nombre croissant de départs à la retraite associés au vieillissement de la main-d'œuvre agricole.

En 2016, 57 % de la main-d'œuvre agricole de l'Ontario était âgée d'au moins 45 ans, ce qui était inférieur à la moyenne canadienne de 59 % pour le secteur agricole, mais bien plus élevé que la moyenne de 45 % pour l'ensemble des industries canadiennes.

Étant donné le profil d'âge de la province, on prévoit que plus d'un travailleur agricole ontarien sur trois (36 %) prendra sa retraite d'ici 2029.

Répartition de la main-d'œuvre selon l'âge en 2016



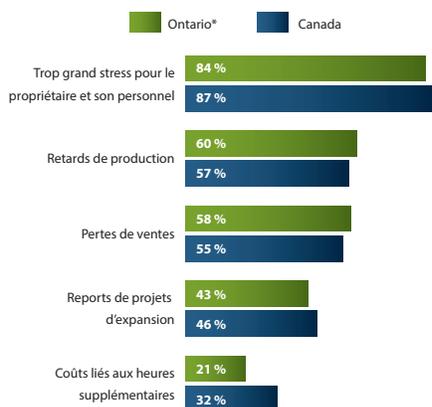
Répercussions financières

Les pénuries de main-d'œuvre ont nui aux finances de la province en 2018 et continueront de limiter la rentabilité et la croissance au cours de la période de prévision.

Il est resté 4 400 emplois non pourvus dans le secteur agricole de l'Ontario en 2017, soit l'équivalent de 6,1 % de l'effectif total requis, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne de l'ensemble du secteur agricole canadien. Les pénuries de main-d'œuvre dans cette province ont occasionné des pertes de ventes évaluées à 591 millions de dollars, ou 4,4 % des ventes. En Ontario, plus d'un producteur agricole sur quatre (27 %) a connu des pertes de ventes attribuables aux pénuries de main-d'œuvre, et les pertes financières totales ont été supérieures, en dollars, à celles de toutes les autres provinces sauf de l'Alberta.

Les producteurs ont également signalé d'autres problèmes liés aux pénuries de main-d'œuvre : des producteurs qui ont signalé des pénuries de main-d'œuvre, 84 % ont déclaré qu'il s'agissait d'un trop grand stress pour le propriétaire et son personnel, tandis que 60 % ont répondu qu'il s'agissait des retards de production. Les pénuries de main-d'œuvre risquent également de freiner le potentiel de croissance, puisqu'environ 43 % des producteurs sondés ont indiqué le retard ou l'annulation de projets d'expansion en conséquence directe du nombre insuffisant de travailleurs.

Répercussions des pénuries de main-d'œuvre



*D'après les réponses de 201 producteurs de l'Ontario qui ont déclaré ne pas avoir accès à tous les travailleurs dont ils ont besoin.

Défis liés à la main-d'œuvre

L'industrie agricole de l'Ontario est confrontée à certaines difficultés pour ce qui est d'attirer et de maintenir en poste suffisamment de travailleurs. La capacité de cette province à trouver et à maintenir en poste un nombre suffisant de travailleurs agricoles est entravée par les conditions de travail, la perception de faibles salaires, le caractère saisonnier du travail et les occasions d'avancement limitées.

Recrutement de travailleurs

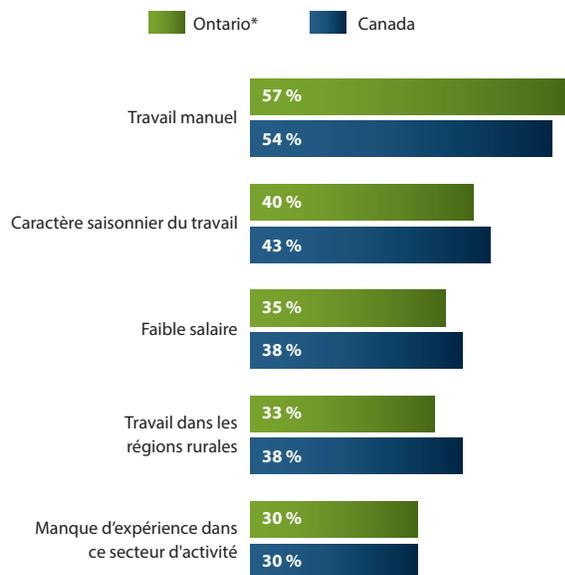
Le secteur agricole de l'Ontario est touché par plusieurs des mêmes problèmes de recrutement que rencontre le secteur agricole partout au pays, notamment en raison du manque de travailleurs manuels, du caractère saisonnier du travail et de la perception de faibles salaires.

Toutefois, la province est unique sous différents aspects. Étant donné que les exploitations des producteurs de l'Ontario sont plus susceptibles que les producteurs d'autres régions d'être près de grands centres urbains, leur emplacement en milieu rural était moins problématique; 33 % d'entre eux seulement mentionnent cette situation comme étant un obstacle au recrutement, comparativement à 38 % des producteurs à l'échelle du Canada.

Les producteurs de l'Ontario étaient aussi plus susceptibles d'être préoccupés par les personnes peu désireuses de travailler en extérieur, avec 27 % des producteurs ayant indiqué qu'il s'agissait d'un obstacle au recrutement comparativement à 19 % des producteurs à l'échelle du Canada. Il s'agit de la part la plus élevée des producteurs de toutes les provinces à avoir signalé ce problème.

L'insuffisance de compétences et d'expérience des travailleurs potentiels et leur compréhension insuffisante de l'agriculture figurant aussi parmi les problèmes les plus souvent cités par les employeurs agricoles ontariens comme étant des obstacles au recrutement.

Défis liés au recrutement de la main-d'œuvre



*Selon les réponses de 510 producteurs de l'Ontario.

Maintien en poste des travailleurs

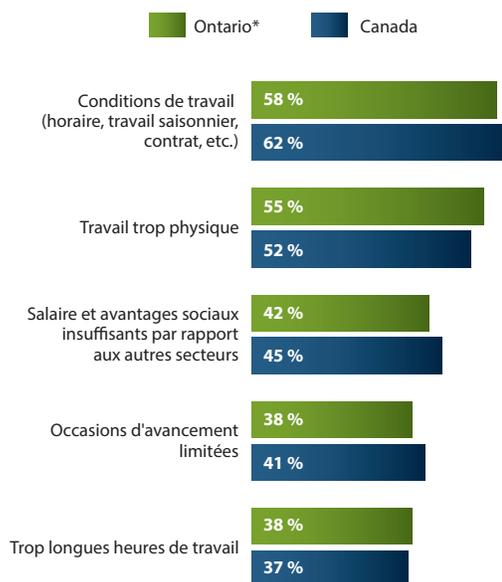
Les producteurs agricoles de l'Ontario éprouvent des difficultés à retenir les travailleurs. La province présente le deuxième taux le plus élevé de roulement volontaire du personnel permanent, 18 % des travailleurs agricoles de l'Ontario choisissant de mettre fin à leur emploi comparativement à 8 % dans l'ensemble des provinces. Terre-Neuve-et-Labrador est la seule province à présenter un taux de roulement volontaire plus élevé (22 %).

Le taux de roulement involontaire de la province, de 3 %, est également supérieur à la moyenne nationale (2,5 %).

La nature physique du travail agricole constitue l'un des principaux obstacles au recrutement dans la province, plus d'un producteur agricole sur deux (55 %) ayant signalé ce facteur, comparativement à la moyenne nationale de 52 %. Les conditions de travail étaient également un problème pour 58 % des producteurs de l'Ontario interrogés.

Sur une note positive, la rémunération est moins difficile, car seuls 42 % des employeurs de l'Ontario l'ont déclarée comme étant un problème, comparativement à 45 % des producteurs à l'échelle du Canada.

Défis liés au maintien en poste des travailleurs



*Selon les réponses de 511 producteurs de l'Ontario.

Postes les plus difficiles à pourvoir

Au cours des dix prochaines années, les ouvriers de pépinières et de serres, les préposés à la récolte et les gestionnaires dans le secteur agricole feront partie des postes les plus difficiles à pourvoir, mais les postes les plus difficiles à pourvoir seront ceux des ouvriers agricoles polyvalents de l'Ontario. Ce poste représentait 35 % des emplois du secteur agricole de la province en 2017, et représentera 50 % des emplois risquant de ne pas être pourvus lorsque le déficit de travailleurs s'accroîtra. D'ici 2029, 7 300 postes d'ouvriers de pépinières et de serres et 23 500 postes d'ouvriers agricoles polyvalents ne pourront être pourvus à partir du bassin de main-d'œuvre canadienne disponible.



Conclusion

Les perspectives de production de l'industrie agricole de l'Ontario sont positives, mais la demande de main-d'œuvre croissante et l'offre réduite de travailleurs canadiens menacent sa rentabilité et sa croissance.

Après une décennie de baisses significatives de la demande de main-d'œuvre agricole, l'Ontario entre dans une période de production accrue et elle aura un besoin grandissant de travailleurs pour soutenir ses objectifs de production plus élevés.

Toutefois, la baisse de l'offre de travailleurs canadiens a dépassé celle de la demande de main-d'œuvre. Le secteur agricole ontarien repose de plus en plus sur les travailleurs étrangers : près d'un emploi sur trois (30 %) est actuellement occupé par cette main-d'œuvre. Bien que cette source de main-d'œuvre aide le secteur agricole de l'Ontario à demeurer rentable, cette solution comporte des risques. En effet, un changement de politique à l'égard des travailleurs étrangers pourrait réduire ou mettre fin à cette source de main-d'œuvre, ce qui aurait des conséquences désastreuses.

D'ici 2029, les difficultés liées à la main-d'œuvre de l'Ontario s'intensifieront, et 47 300 emplois risquent de ne pas être pourvus en raison du manque de travailleurs canadiens ou étrangers. Les pénuries de main-d'œuvre ont coûté à l'Ontario 591 millions de dollars en pertes de ventes en 2018, et ce chiffre grimpera nettement au cours des prochaines années si l'on ne règle pas les problèmes de main-d'œuvre.



L'Ontario a du mal à répondre aux besoins en main-d'œuvre de son secteur agricole :

- En 2018, presque la moitié des exploitations agricoles ont déclaré ne pas avoir trouvé tous les travailleurs dont elles avaient besoin.
- Deux employeurs agricoles ontariens sur cinq ont déclaré n'avoir aucune candidature de travailleurs canadiens en réponse à leurs offres d'emploi.
- Les employeurs agricoles de l'Ontario étaient bien plus susceptibles d'indiquer comme principal obstacle au recrutement les candidats peu désireux de travailler en extérieur.
- Des changements apportés au Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) pourraient réduire ou éliminer cette source de main-d'œuvre essentielle.

Pour relever ces défis, la province pourrait miser sur les points forts suivants :

- Au Québec, les exploitations agricoles ont tendance à se trouver plus près de grandes villes qui offrent des bassins de main-d'œuvre plus importants.
- L'Ontario connaîtra certaines des tendances démographiques les plus favorables au cours des dix prochaines années, notamment des taux d'immigration internationale et interprovinciale supérieurs à la moyenne.
- Le recours à des bassins de travailleurs souhaitant travailler seulement une partie de l'année (p. ex., les agriculteurs à la retraite) peut aider à répondre au besoin de ce secteur qui nécessite un grand nombre de travailleurs durant des périodes données.
- La création de plus de possibilités d'avancement dans l'industrie pourrait aider à attirer plus de travailleurs.

Le fait de remédier aux problèmes de main-d'œuvre et d'augmenter le bassin de travailleurs disponibles permettra à l'Ontario de mieux se préparer à tirer parti de la décennie de croissance à venir.



À propos de ce rapport

Le présent rapport constitue une mise à jour de l'étude relative à l'information sur le marché du travail (IMT) que le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) a menée entre 2014 et 2016. La recherche vise à réévaluer le marché du travail actuel, à réaliser des projections de l'offre et de la demande de travailleurs agricoles entre 2018 et 2029, et à recommander des solutions potentielles aux problèmes de main-d'œuvre.

Le Conference Board du Canada, mandaté par le CCRHA, a élaboré un modèle économique qui prévoit l'offre et la demande de travail agricole dans chaque province, pour 11 groupes de production différents et pour 25 groupes professionnels.

Le modèle économique a été validé grâce à plusieurs activités de consultation de l'industrie menées dans tout le Canada, notamment :

- **Une enquête de grande envergure** menée auprès de 1 316 employeurs, 278 travailleurs et 110 intervenants du secteur agricole.
- **Huit webinaires** centrés sur des groupes de production particuliers, ayant rassemblé un total de 160 participants.
- Une présentation du groupe consultatif.

Ces données ont été utilisées pour produire les rapports suivants :

Rapports et fiches d'information portant sur des produits précis

Apiculture ■ Aquaculture ■ Bœuf ■ Produits laitiers ■ Fruits de champs et légumes ■ Céréales et oléagineux ■ Culture en serre et en pépinière et floriculture ■ Volaille et œufs ■ Mouton et chèvre ■ Porc ■ Fruits de verger et de vigne

Rapports et fiches d'information régionaux

National ■ Colombie-Britannique ■ Alberta ■ Saskatchewan ■ Manitoba ■ Ontario ■ Québec ■ Nouveau-Brunswick ■ Île-du-Prince-Édouard ■ Nouvelle-Écosse ■ Terre-Neuve-et-Labrador

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant la recherche ou pour accéder à des rapports supplémentaires portant sur des produits précis, des rapports nationaux ou des rapports provinciaux, veuillez consulter le site Web du CCRHA à l'adresse suivante : www.AgriLMI.ca.

À propos de CCRHA

Le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) est un organisme sans but lucratif national qui se préoccupe de problèmes relatifs aux ressources humaines au sein des entreprises agricoles partout au Canada. Le CCRHA mène des recherches sur l'industrie et élabore des produits et des services conçus dans le but d'aider les employeurs agricoles à attirer, maintenir en poste et perfectionner la main-d'œuvre dont ils ont besoin pour réussir.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le Conseil et ses produits et services destinés au secteur agricole canadien, veuillez vous rendre à l'adresse www.cahrc-ccrha.ca.





Remerciements

Le Conseil canadien des ressources humaines en agriculture (CCRHA) tient à remercier les bénévoles, le groupe consultatif, le groupe formé de spécialistes provinciaux en matière d'information sur le marché du travail et le Comité directeur stratégique pour leurs conseils et leur appui.

Groupe consultatif sur le projet d'information sur le marché du travail

Présidence : Alberta Federation of Agriculture, Humphrey Banack
Aboriginal Aquaculture Association : Marguerite Parker
AGRIcarrières : Robert Ouellet
Alliance agricole du Nouveau-Brunswick : Marc Ouellet
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic et Michael Donohue
Agri-Food Economic Systems : Al Mussel
Agri-Food Management Excellence : Larry Martin
Ag Women's Network : Katie Keddy
Alliance de l'industrie canadienne de l'aquaculture : Cyr Couturier
Canadian Canola Growers Association : Gayle McLaughlin
Fédération canadienne de l'agriculture : Norm Hall et Chris van den Heuvel
Conseil canadien de l'horticulture : Beth Connery
Association canadienne des pépiniéristes et des paysagistes : Leslie Sison
Conseil canadien du porc : Phyllis MacCallum
Fédération canadienne du mouton : Harry Elsinga
Financement agricole Canada : Marty Seymour
Conseiller agricole autochtone : Trevor Kempthorne
Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada : Martha Justus et Jonathan Van Amburg
Newfoundland and Labrador Federation of Agriculture : Merv Wiseman
Fédération de l'agriculture de l'Ontario : Peter Sykanda
Prince Edward Island Agriculture Sector Council : Laurie Loane
Saskatchewan Women in Agriculture : Stacy Brownridge

Groupe de spécialistes provinciaux de l'information sur le marché du travail

Présidence : Stephanie Cruickshanks, Manitoba—ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et du Développement rural du Manitoba
Colombie-Britannique : Heather Anderson et Kelly Rainsforth, ministère de l'Agriculture de la C.-B.
Alberta : Gerard Bos, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Alberta
Saskatchewan : Bob Wiens, ministère de l'Agriculture de la Saskatchewan
Ontario : Jill Melo-Graydon, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario
Nouvelle-Écosse : Bettina Brown, ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse
Québec : Hélène Brassard, ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Nouveau-Brunswick : John Calhoun, ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail du Nouveau-Brunswick
Île-du-Prince-Édouard : Darryl O'Brien, ministère de l'Agriculture et des Forêts de l'Île-du-Prince-Édouard
Terre-Neuve-et-Labrador : Derrick Barrett, ministère de l'Enseignement supérieur et de la Formation professionnelle
Agriculture et Agroalimentaire Canada : Li Xue, Alejandro De Maio-Sukic

Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou par photocopie ou enregistrement, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation du CCRHA.

Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture
Publication : septembre 2019

T : 613-745-7457
C : info@cahrc-ccrha.ca

Il est possible de télécharger le présent sur www.cahrc-ccrha.ca
Tous droits réservés. © 2019 CCRHA

Références photographiques : Lydia Schouten, Alberta Pork, Murray Porteous, Alberta Milk.